

Le nouveau centre d'affaires du Crédit Coopératif ouvre à Orléans

C'est un tout nouveau centre d'affaires que les clients du Crédit Coopératif d'Orléans auront le plaisir de découvrir lors de son inauguration le vendredi 2 février.

Un nouvel espace à Orléans pour le Crédit Coopératif

Le centre d'affaires Crédit Coopératif d'Orléans ouvre au 37 avenue de Paris, après trois mois de travaux d'aménagement. Ces nouveaux locaux de 260 m² s'inscrivent dans le chantier de modernisation des espaces dédiés à la clientèle et des espaces de travail pour les collaborateurs du Crédit Coopératif : création d'un bureau d'accueil, place à des meubles modernes, épurés et dans l'ère du temps. Le bois et l'aluminium ont su donner une toute nouvelle atmosphère à cet espace entièrement aménagé pour faciliter l'échange et la proximité.



La façade et les vitres ont laissé place à de nouvelles tonalités, chaleureuses et accueillantes, davantage en adéquation avec la nouvelle identité du Crédit Coopératif. L'objectif principal de ce réaménagement est de créer un esprit de convivialité et de permettre aux salariés de se réapproprier leur espace de travail. Ainsi l'ergonomie a été complètement revisitée pour offrir un confort esthétique et architectural supplémentaires dans l'accueil de toutes les clientèles.

« Le centre d'affaires du Crédit Coopératif à Orléans a quitté son bâtiment historique du Boulevard Alexandre Martin d'Orléans, pour s'installer à proximité de la gare au 37 avenue de Paris. Sa localisation et son agencement permettent une meilleure accessibilité pour les clients, à proximité de l'arrêt de tramway Louis Braille.

Le Crédit Coopératif va pouvoir ainsi développer son activité au profit des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ainsi associations, coopératives, mutuelles, PME-PMI et particuliers pourront rencontrer leur conseiller dans un lieu modernisé, lumineux et très accessible. »

Hervé RENAUD
Directeur du centre d'affaires d'Orléans



L'accueil des personnes en situation de handicaps

Les enjeux liés à la mobilité et l'accueil des personnes handicapées sont l'une des préoccupations du Crédit Coopératif dans ce chantier de réaménagement des agences. C'est pourquoi, dans son cahier des charges, un large volet a été consacré à la mise en conformité de l'accès aux établissements recevant du public (ERP). Ainsi, comme le préconise les normes ERP de construction et de réhabilitation, le nouveau format du centre d'affaires du Crédit Coopératif d'Orléans dispose de moyens d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap sévère. Les personnes malvoyantes seront ainsi assistées dans leur cheminement grâce à des bornes d'indication sonore. Les personnes malentendantes bénéficieront de boucles d'induction magnétique leur permettant d'amplifier dans leurs appareils auditifs les sons, pour mieux interagir avec leurs interlocuteurs.

Des locaux adaptés aux normes environnementales

Le Crédit Coopératif est une banque engagée, humaine et respectueuse de l'environnement. Le centre d'affaires d'Orléans est ainsi conçu pour réduire au maximum son impact environnemental, par le choix de matériaux à faible impact écologique. De même, l'isolation, la peinture et le revêtement au sol, sont des matériaux naturels. Les luminaires sont à LED, donc à basse consommation d'énergie.

Le lieu joue aussi avec la luminosité que procure la lumière naturelle, réduisant encore sa consommation d'énergie. Ce centre d'affaires compte bien être une référence en matière de consommation d'énergie et de respect de l'environnement dans le réseau du Crédit Coopératif.

Crédit Coopératif
Centre d'affaires d'Orléans
- 37 avenue de Paris -

Lundi	8h45-12h10	13h50-17h
Mardi	8h45-12h10	14h50-17h
Mercredi	8h45-12h10	13h50-17h
Jeudi	8h45-12h10	13h50-17h
Vendredi	8h45-12h10	13h50-17h

Le Crédit Coopératif Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/>
<https://www.agirandco.coop/>

